

ASSOCIATION "ORSEL - LIENS" 1990

* LA GUISSANE *

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 6

27 pages

AVRIL 1990

SOMMAIRE

<i>Le mot du Président.</i>	1
<i>Les 10 ans de l'AOL à Champagne.</i>	2
<i>Les ORSEL à Paris aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.</i>	3
<i>Testament complet de Jean ORCEL (1685).</i>	4
<i>Dans nos archives.(suite)</i>	5
<i>La conservation des Hypothèques.</i>	6
<i>Répertoire des actes notariés "ORSEL et alliés".</i>	7
<i>Les ORSEL à travers les âges.</i>	8
<i>Trouvailles et curiosités.</i>	9
<i>C.R de la réunion du 14 Octobre 1989.</i>	10
<i>C.R de la réunion du 17 Mars 1990.</i>	11
<i>Bilan de l'exercice 89.</i>	12
<i>Carnet du jour.</i>	13

AVRIL 1990

Chers Cousines et Cousins.

*Voici votre N° 6 de la GUISANNE avec pour la première fois de la couleur !
Bravo pour cette heureuse initiative.*

*Vous y trouverez comme d'habitude des articles fort intéressants sur la vie
de nos ancêtres (Joseph et Antoine ORSEL par exemple) ou sur la façon de
rédiger un testament en 1685 (celui de Jean ORCEL).*

*Si vous êtes en possession de récits , d'anecdotes , de trouvailles ou de sources
d'informations utiles aux chercheurs et pouvant agrémenter la GUISANNE ,
n'hésitez pas à nous les communiquer. Faites-nous aussi vos suggestions pour
améliorer notre journal.*

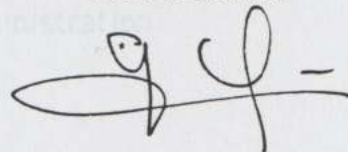
*Je profite de ce petit mot pour vous signaler que notre fidèle trésorier
Jean-Pierre LE MEILLEUR , après avoir établi les prévisions budgétaires
pour l'exercice en cours , attend les cotisations de tous ceux qui souhaitent
encourager et voir se développer l'AOL.*

*C'est pour cette raison que vous trouverez un bulletin de renouvellement
d'adhésion que vous pouvez lui renvoyer directement.*

Merci à ceux qui ont déjà pensé à lui adresser.

*Noter bien sur vos tablettes que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le
1^{er} Décembre 1990 et que le bureau fait tout son possible pour qu'elle se
déroule à Paris. Il devrait donc y avoir beaucoup de monde.*

Votre Président.



*Il me reste de nombreuses Guisanes que je tiens à la disposition de ceux qui
n'auraient pas la collection complète.*

ASSOCIATION ORSEL-LIENS 1979-1989

A l'occasion de ses 10 ans, l'A.O.L. a voulu "marquer le coup".
Buffet et gouter ont réuni une quarantaine de personnes le 16
septembre 1989 par une belle après midi à Champagne.

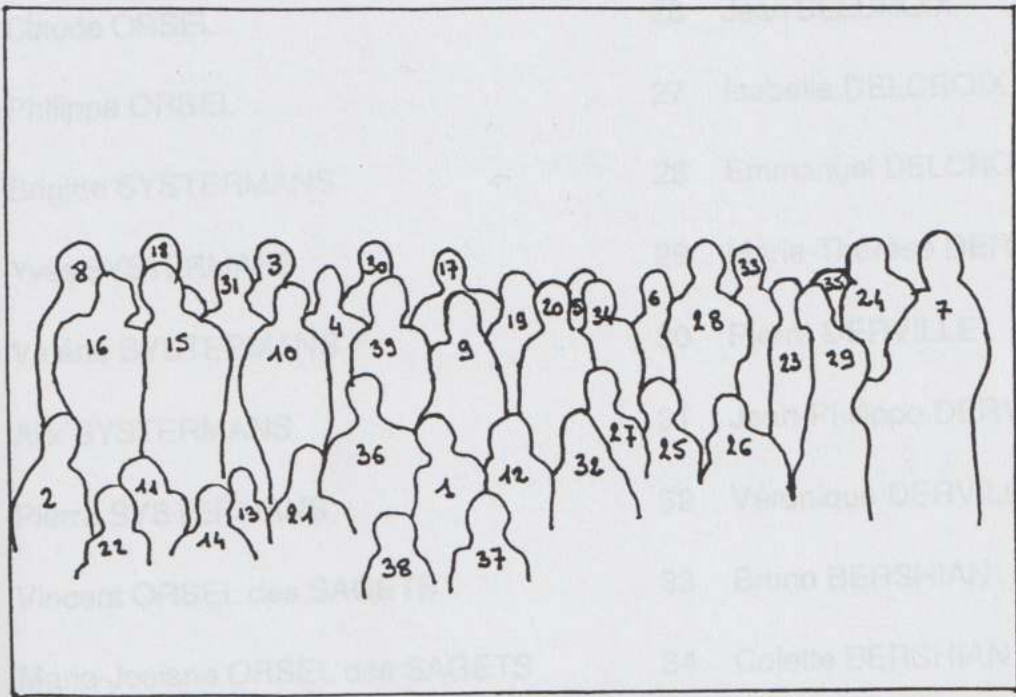


Merci d'avoir été au rendez-vous.

A.O.L. poursuit ses activités.

Le Conseil d'Administration

- 1. Gilbert ORSEL des SAGETS
- 2. Patrice ORSEL des SAGETS
- 3. Jean-Pierre LE MEILLEUR
- 4. Josée LE MEILLEUR
- 5. Jean GODDE
- 6. Germaine GODDE
- 7. Claude ORSEL
- 8. Philippe ORSEL
- 9. Emme SYSTEMANS
- 10. ...
- 11. ...
- 12. ...
- 13. ...
- 14. Vincent ORSEL des SA
- 15. Marie-Josée ORSEL des SAGETS
- 16. Elyane ORSEL des SAGETS
- 17. Gérard ORSEL
- 18. Paul ORSEL des SAGETS
- 19. Hubert BLONDEL
- 20. Tamara BLONDEL
- 21. Nicolas BLONDEL
- 22. Bruno BLONDEL
- 23. Odette DELCROIX
- 24. Gérard DELCROIX
- 25. Anne PAROELLE
- 26. ...
- 27. Isabelle DELCROIX
- 28. Emmanuelle DELCROIX
- 29. ...
- 30. ...
- 31. ...
- 32. Bruno BERSHIAN
- 33. Colette BERSHIAN
- 34. ...
- 35. Dominique DESTREMAU
- 36. Edouard DERVILLE
- 37. Mathilde DERVILLE
- 38. Clément DERVILLE
- 39. Martine SALEYMAN



Après: Catherine DERVILLE qui prend le photo ... moi à elle

- | | | | |
|----|--------------------------------|----|------------------------|
| 1 | Gilbert ORSEL des SAGETS | 20 | Tamara BLONDEL |
| 2 | Perrine ORSEL des SAGETS | 21 | Nicolas BLONDEL |
| 3 | Jean-Pierre LE MEILLEUR | 22 | Bruno BLONDEL |
| 4 | Josée LE MEILLEUR | 23 | Odile DELCROIX |
| 5 | Jean GODDE | 24 | Gérard DELCROIX |
| 6 | Germaine GODDE | 25 | Anne PAROIELLE |
| 7 | Claude ORSEL | 26 | Jean DELCROIX |
| 8 | Philippe ORSEL | 27 | Isabelle DELCROIX |
| 9 | Brigitte SYSTERMANS | 28 | Emmanuel DELCROIX |
| 10 | Yves SYSTERMANS | 29 | Marie-Thérèse DERVILLE |
| 11 | Valérie SYSTERMANS | 30 | Pierre DERVILLE |
| 12 | Alix SYSTERMANS | 31 | Jean-Philippe DERVILLE |
| 13 | Pierre SYSTERMANS | 32 | Véronique DERVILLE |
| 14 | Vincent ORSEL des SAGETS | 33 | Bruno BERSHIAN |
| 15 | Marie-Josiane ORSEL des SAGETS | 34 | Colette BERSHIAN |
| 16 | Elyane ORSEL des SAGETS | 35 | Dominique DESTREMAU |
| 17 | Gérard ORSEL | 36 | Edouard DERVILLE |
| 18 | Raoul ORSEL des SAGETS | 37 | Mathilde DERVILLE |
| 19 | Hubert BLONDEL | 38 | Clément DERVILLE |
| | | 39 | Martine SULEYMAN |

Absente: Catherine DERVILLE qui prend la photo.....merci à elle.

Les ORSEL à PARIS aux XVIII^e et XIX^e SIÈCLES

Cette étude porte sur tous les ORSEL répertoriés dans les archives de la ville de Paris, (malheureusement, celles-ci sont très incomplètes du fait de l'incendie de 1870), ou dont les traces ont été retrouvées aux Archives Nationales (archives des notaires parisiens), ou dans les archives de famille.

Tout d'abord, cette étude va lister les ORSEL répertoriés, puis reprendra les principaux renseignements en notre possession.

I : Liste des ORSEL cités par des documents parisiens aux 18^e et 19^e siècles

1, JOSEPH ORSEL (de Lamécourt) : fils de Jacques ORSEL et de Jeanne Deschamps, et petit fils de Claude ORSEL du Monetier. Il eut une fille naturelle, Maris-Louise Marthe qui épousa Jean-Jacques Lambin, sans postérité

2, ANTOINE ORSEL, frère de Joseph ci-dessus, qui épousa Elisabeth Charlot de Courcy, et eut 4 enfants :

21, ANTOINE ORSEL, qui épousa Augustine Herbelin, et eut aussi 4 enfants :

211 LAURE ORSEL épouse de Cesar d'HYVRANDE . descendance : De Baulny

212, CECILE ORSEL épouse d'Adolphe Corpet. descendance : Corpet, Collangettes, Delahaye, Derigny, Delorme, Masse, Chanderson

213, CLAIRE ORSEL épouse de Théodore Balu. descendance : Ballu

214, LEON ORSEL, qui épousa Léontine Hart, et eut 3 enfants (Maurice, Marie-Marguerite et Madeleine . descendance : DE LA TOUR, Du Manoir de Juaye, Devouges, Dumont et Priest, Michon, Joppe, Masson, Magdelaine, Bonhomme, Mosca, Talamon, Petit de Reimpre, Puget, Plagnol, Blondel, Derville, Delcroix, Martron-Pellegrin, Villard, Piessard, De Lacretelle, Veron, Perrault, Chenut, Desjacques, Bersihand, Carretier

22, JULIE ORSEL, épouse de Joseph Erhard, qui eut une fille (descendance : Breton)

23, JEAN-JACQUES ORSEL, qui épousa Françoise-Marguerite Empaire, et eut 4 enfants

231 Marie-Francoise épouse de Jean François Rocher, (1 fille morte jeune)

232 Paul Emmanuel ORSEL, sans postérité.

233 ERNEST AIMABLE ORSEL qui épousa Louise de Vilmorin (descendance DANTANT)

234 JULES ORSEL qui épousa Hélène BOUCHON (descendance : Le Meilleur, Selle, Saignault, Orsel, Shelley, Roe, Pecriaux, Barba

24 CONSTANT-EDME ORSEL, qui épousa Marie-Joséphine Tessiet et eut 2 enfants: Ernest-Felix et Jeanne-Lucie (descendance : Beaumé)

3 Jean-Andre ORSEL, fils de Jean ORSEL et d'Elisabeth Perisse, et petit fils de Claude ORSEL; c'est donc le cousin germain de Joseph et Antoine ORSEL.

Il épousa Marguerite Saunier et eut 5 enfants : Andre, Marie, Jean-Baptiste, Claude Etienne Thomas, et Marthe-Antoinette;

Il était divorcé (mention dans un acte du 5 germinal an 7, où Jean-Baptiste ORSEL donne procuration à sa mère, qui habite 164 rue Montmartre (propriété de Joseph Orsel)

4 Joseph ORSEL-DUVAL, frère du précédent, écuyer, ancien conseiller de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, dont on trouve mention sur un acte notarié (sans qu'il soit mention de son passage à Paris)

5 ANDRE ORSEL (peut-etre le fils de Jean-Andre, ou un fils de Joseph ORSEL-DUVAL. Il eut au moins un fils, Narcisse ORSEL époux de Rose-Joséphine Blouin, et un petit fils, Prudent-Balthazar ORSEL (Baptême à St Merry le 12 mars 1824) dont la marraine est Prudence DUVAL.

6 Pierre ORSEL, né en 1801 à St Germain Laval (Loire), fils d'un autre Pierre ORSEL (ou Mathieu) ,journalier, qui épousa Jeanne Blanche Beguillon, et eut au moins 2 filles:

-Marie-Louise, née le 21.10.1832, et baptisée à Ste Marguerite le 9.4.1833

-Augustine, décédée le 3.6.1843 à l'age de 13 ans;

Pierre ORSEL était tailleur, et habitait rue Beaujolais.

Il se remaria 2 fois (le 16.2.1870 avec Françoise Simon, et , devenu veuf, le 8.10.1870 avec Justine Zélie Bibrel

7 Marie Joséphine ORSEL, née en 1858 à Annonay,, fille d'un Joseph ORSEL d'Annonay et de Jeanne Mary Asty. Elle épousa en 1880 (mairie du Xè) Edouard Théodore SABINE.

8 marie-Joséphine ORSEL, décédée le 30.12.1877 à l'age de 47 ans, journalière, célibataire, et qui serait née à St Gervais (Hte Savoie), mais ne figure pas sur les registres de naissance de cette ville)

9 Charles ORSEL : natif de Corneil (Picardie), il serait décédé à l'hotel-dieu de Paris en 1743, agé de 50 ans.

Il est à noter que les 5,6,7,8,et 9 ne sont pas rattachés à ce jour à nos familles ORSEL

II HISTOIRE des ORSEL Parisiens

Joseph et Antoine ORSEL, et les enfants de ce dernier sont les seuls ORSEL dont on ait une description précise de la vie à Paris durant cette période (ceci grace surtout à de nombreux actes notariés récupérés aux Archives Nationales)

Les 2 frères, venus de Lyon, travaillèrent longtemps ensemble, de leur arrivée à Paris (1769 ?) jusqu'à la révolution. Ils créèrent en janvier 1769 la société ORSEL FRERES, négoce de gros et de détail de produits de quincaillerie (leur père avait un tel négoce à Lyon) et de bijouterie pour la France et l'exportation, qui s'installa rapidement (1775) dans l'ancien hôtel du financier LAW, appelé "Hotel Beaufort" situé rue Quincampoix, qu'ils achetèrent 120000 livres (pour le Grand et le Petit Hotel Beaufort, et 2 maisons attenantes, et où ils firent beaucoup de travaux et construire un bâtiment-atelier).

La société ORSEL FRERES fut dissoute en 1780 du fait du mariage d'Antoine avec Elizabeth-Pelagie Charlot de Courcy, mais la société continua de fait

Les frères ORSEL acquirent, pour 80000 livres, près de Sedan, les terres et seigneuries de Grande et Petite Mecourt, comprenant des terres, châteaux, étangs, bois, et surtout 2 usines, où ils fabriquèrent des boutons et autres objets de quincaillerie (manufacture d'ouvrages d'acier). Les 2 frères devinrent alors Seigneur de Lamécourt, titre que garda seul Joseph après la liquidation de la société, Antoine obtenant l'hôtel Beaufort et lui les terres de Lamécourt (adjudication faite par une licitation).

Voyons donc maintenant la vie propre des 2 frères.

I, JOSEPH ORSEL

A son arrivée à Paris, il s'occupa dans un premier temps d'un commerce de mercier, rue St Denis à Paris. Puis, à l'arrivée de son frère Antoine, il s'occupa avec celui-ci d'un négoce de gros de quincaillerie-bijouterie, avec une activité d'industriel-producteur.

A coté de cette activité, il brassa vite d'autres affaires, achetant en 1781 des terrains situés à Menimontant et appartenant à l'ordre de Malte. Il habite alors rue de la Place Vendôme, au coin de celle de la Fontaine Nationale.

Pendant la révolution, Joseph ORSEL profite de la liquidation des biens de l'Eglise pour parfaire sa fortune, en achetant le 24 floréal an II aux enchères publiques la majorité des terrains de l'Abbaye des Dames de Montmartre.

Joseph ORSEL ne se maria pas, mais reconnut en 1813 sa fille Marie Louise Marthe, née en 1790, rue de la Verrerie, de père et de mère inconnus(!); Celle-ci épousa Jean-Jacques Lambin, fils de Nicolas Lambin, ami et associé de longue date de son père, mais n'eut point d'enfant. Elle fut la principale héritière de la fortune de son père.

Celui-ci amassa une grosse fortune jusqu'à sa mort, qui intervint le 3.8.1820. Il habitait alors 27 rue Louis Le Grand. Sa succession officielle (acte de mutation) se chiffre à plus de 2 millions de francs de l'époque (1/2 à sa fille et 1/2 à parents et amis-particulièrement à son neveu Antoine ORSEL, fils aîné de son frère Antoine). D'après l'acte de mutation, il possédait de nombreux immeubles situés rue Louis Le Grand, Faubourg Montmartre, Palais Royal, rue du Sentier, Bd Poissonnière, rue de Cristal, rue Grenat...

C'est à lui que l'on doit l'origine de la rue d'ORSEL, dont le nom date de 1873, car elle est située sur des terrains lui ayant appartenu.

II, ANTOINE ORSEL

Né à Lyon le 13.9.1743, il effectua d'abord un stage d'un an en Angleterre, son père l'ayant envoyé chez l'un de ses correspondants industriels de quincaillerie-bijouterie. De retour en France, il s'installa à Paris en 1769, et s'associa avec son frère Joseph, pour développer un gros négoce de quincaillerie-bijouterie. Il habitait alors l'Hotel Beaufort rue Quincampoix et épousa le 13.4.1776 Elizabeth-Pélagie Charlot de Courcy, fille unique et mineure et richement dotée (60000 livres) de la veuve d'un gros commerçant de Paris (Marchand Bourgeois). Il est à noter que, sur l'acte de mariage, on trouve la liste de tous les invités présents et, si la famille d'Elizabeth est très représentée, seul Joseph représente les ORSEL, ce qui semble démontrer l'absence à l'époque de tout autre membre de la famille en région parisienne; il est à noter aussi que le contrat de mariage dit que les droits des futurs époux seront réglés suivant la coutume du pays lyonnais !

Antoine ORSEL eut 4 enfants, et mourut en 1804, nanti d'une fortune de 400000 francs de l'époque. Nous possédons une copie de l'acte notarié de sa succession (75 pages), qui décrit intégralement l'hotel Beaufort et l'inventaire complet de tous ses biens (à noter 3,9 kilos d'argenterie poinçon de Paris...)

Sa veuve, Elizabeth, continua à habiter l'hotel Beaufort jusqu'à sa revente en 1821, puis elle habita rue Meslay, où elle mourut le 26.11.1846 à 89 ans. Sa succession fut de l'ordre de 500000 francs. Elle sut parfaitement, à la mort de son mari, gérer la part de fortune lui revenant.

Lors de la mort d'Antoine ORSEL, 3 de ses enfants étaient encore mineurs et eurent comme subrogé tuteur leur oncle Joseph.

21 ANTOINE ORSEL

Fils aîné d'Antoine ORSEL, il naquit à Paris le 5.9.1779. D'abord négociant avec son père, il travailla ensuite avec son beau-père, M^o Herbelin, avant de s'installer Commissaire Priseur, 285 rue St Martin à Paris

Il épousa le 6.5.1812 Augustine Herbelin, dont il eut 4 enfants

211, LAURE ORSEL (1815-1888) qui épousa le Baron César D'Hyvrande, et eut 1 fille, Jeanne d'Hyvrande, épouse du Baron de Baulny (descendance de Baulny). Elle habitait 36 rue Laffite.

212, CECILE ORSEL (1821-1898) qui épousa Adolphe Corpet, avoué, et eut 1 fils, Paul Corpet (descendance : Corpet, Collangettes, Derigny, Delorme, Masse, Chandezon, Delon, De Carne-Carnealet, Delahaye). Elle habitait 9 rue de Richelieu.

213, CLAIRE ORSEL (1824-1914) qui épousa le grand architecte Théodore Ballu, et eut 3 enfants et une très nombreuse descendance (Ballu, Raty, Dreux, Desportes de la Fosse, Vignalou, Huchet, Regnouf, Lhermitte, Partiot, Gourio, Perret, Besse, Douence, Loureiro, Sanson, Duche, Melin, Menier, De Ridder, Montagut, Saussier, Des Abbayes, Colette, Grenier, Ravasse, Lebret, Faucheur, Seiler, Caubin, Idrac... Elle habitait 80 rue Blanche.

214 LEON ORSEL (1826-1902), avocat à la cour d'appel, qui épousa Léontine Hart. Il habitait 27 rue de Boulogne. Il eut 3 enfants (Maurice mort à 10 ans, Marie-Marguerite et Madeleine) Nombreuse descendance : Devouges, Dumont ST Priest, Michon, Joppe, de la Tour, du Manoir de Juaye, Bersihand, Carretier, Masson, Magdelaine, Guillot de Suduriant, Bonhomme,

Mosca, Talamon, Simon, Puget, ozannat, Petit de Reimpre, Plagnol, Blondel, Derville, Delcroix, Martron-Pellegrin, Villard, Piessard, de Lacretelle, Veron, Perrault, Chenut, Desjacques, Paroielle, Gonin, Michel, dont l'animateur de notre association Edouard Derville.

A sa mort, Antoine ORSEL habitait 49 rue des Petites Ecuries, et laissa une fortune de l'ordre de 300000f. Il avait été privilégié lors de la succession de son oncle Joseph (son parrain), mais à la demande testamentaire de sa mère, l'équilibre avait été rétabli lors de la succession maternelle, avec ses frères et soeurs.

22, JULIE ORSEL (21.5.1786-14.4.1839) qui épousa en 1811 Joseph Erhard, négociant, dont elle fut rapidement séparée de biens. Elle eut 1 fille, Elizabeth-Leonie, née en 1814, et qui épousa Jean-Pierre Aignan Breton, pharmacien (17 rue des Fosses-Montmartre). Julie habitait, lors de son décès, avec sa mère.

23, JEAN-JACQUES ORSEL (16.7.1788-19.3.1863)

Second fils d'Antoine, il était appelé Beaufort-Empaire (du nom de l'hotel particulier de son père, et du nom de son épouse Françoise-Marguerite Empaire). Il s'associa avec son beau-père, fabricant et négociant d'huiles, bd Bonne Nouvelle. Il habite 9 rue de l'Echiquier, puis 10 rue d'Hauteville et enfin 160 Fbg St Martin.

Il fit de mauvaises affaires, faisant périliter le commerce de son beau-père. Il était (almanach du commerce de 1852) courtier de commerce 160 rue du faubourg St Martin "Huiles de graines, d'olives et de poissons" (à noter qu'il n'y avait alors pour tout Paris que 60 courtiers de commerce, nombre limité tous commerces confondus).

Il épousa en septembre 1815 Françoise-Marguerite Empaire (1796-1860) native de Lyon. Ils eurent 4 enfants, dont 3 firent de brillantes études.

231, MARIE-FRANCOISE ORSEL (17.8.1821-1906) qui épousa le 9.3.1849 Jean-François Rocher, industriel à Toulouse. Elle eut 1 fille, Marguerite, décédée aveugle à l'age de 20 ans. Marie-Francoise ORSEL était veuve lors de la mort de son père en 1863. Elle habitait alors au domicile parisien de son frère Ernest, 56 rue Lafayette.

232, PAUL EMMANUEL ORSEL (23.9.1826-1.4.1882), qui a fait l'Ecole Navale (5°) et était officier de marine (Capitaine de vaisseau). Il commandait la marine de Lyon pendant la guerre de 1870(!), ne pouvant plus naviguer à la suite de maladie contractée au siège de Sebastopol. Il se maria en 1874, et mourut sans enfant à Toulon.

233, ERNEST-AMABLE ORSEL (24.10.1823-21.3.1911): Centralien, il fut Ingenieur en Chef des Mines, officier de la Legion d'Honneur. Marié à Louise de Vilmorin, il eut 1 fille, Louise-Gabrielle ORSEL, qui épousa le général Dantant (descendance actuelle Dantant à Tours). Il habita Angers, puis Paris (56 rue Lafayette puis 215 bd St Germain, et enfin Céréelles (Indre et loire) dont il fut maire.

234 JULES ORSEL (2.8.1830-16.1.1888): Polytechnicien, il fut ingénieur en chef des forges et chantiers de la Mediterranée. Il épousa Helene Bouchon dont il eut 4 enfants:

- Marie-Amélie ORSEL, morte à 1 an
- Louis ORSEL, centralien, ingénieur des forges et chantiers de la Mediterannée, mort célibataire à Alger à 28 ans
- Maurice ORSEL (29.14.1866-6.4.1923) qui épousa Catherine Chabert, et dirigeait une entreprise à La Ferte sous Jouarre. De lui descendent les Le

Meilleur, ORSEL (Claude, Philippe, Martine, Jacques, Gerard, Eric, Bruno, Regis, Dominique)... Pecriaux, Shelley, Roe, Selle..

-Marie ORSEL(1868-1929) qui épousa Rene Barba (architecte) descendance Barba

Jules ORSEL était chevalier de la légion d'honneur, et avait de très nombreuses décorations étrangères.

24 CONSTANT EDMÉ ORSEL (28.2.1790-28.12.1862) Il épousa en 1826 Madeleine Tessiet. Il était entrepreneur de vidanges et habitait 1 rue du Pont aux Biches, puis 7 rue Fontaine au roi et enfin 44 rue de Bondy. On note dans l'almanach du commerce de 1852 : "ORSEL (Constant-Edme) vide d'une seule nuit les fosses dont les mesures lui sont données à l'avance. Il désinfecte, mais sans garantie pour les peintures, 5 rue Fontaine au Roi.

Il eut 1 fils Ernest-Felix, mort à 17 ans, et 1 fille, Jeanne-Lucie (1829-1899), qui épousa Emile Devant, avoué, et habitait 17 rue Tronchet, et avait une propriété à Sarcelles (descendance :Husson, Beaumé).

Gerard ORSEL (janvier 1990)

Testament

1682 de Jean Orcel feu Jean
(en marge) le 28 septembre 1685 Il y a quittance de Jean Orcel
de 75 livres

(Orcel of Briançon)

Au nom de Dieu soit il amen à tous présans et advenir soit
nottoire que ce jourd'hui premier jour du mois de mars mil six
cens quatre vingtz deux sur les cinq heures du matin au
Monnestier de Briançon a esté presant en sa persone honneste
homme Jean Orcel feu Jean marchand du présent lieu lequel de
gré sain de ses sans entendement et ferme mémoire quoyque
gissant dans son lict atteint de maladie corporelle désirant faire
son testament a accommancé par le signe de la sainte croix
disant au nom du Père et du Fils et du St Esprit puis recommande
son âme à Dieu eslisant sépulture à son corps au tombeau de
ses prédecesseurs voullant et ordonnant que le jour de son
enterement bout de novaine et fin d'année il lui soit dict le grand
office des mors et célébrer par chascun de messieurs les prestres
du présent lieu une messe pour la rédemption de son âme et faict
les autres obsèques au présent lieu, donné et distribué
l'aumosne aux parans et pauvres qui s'y rancontreront, Item ledict
testateur veut et entend qu'il lui soit dict et célébré une messe un
jour pour semaine pendant une année lesquelles seront dictes et
célébrées dans deux ans de son décceds lesquels seront dictes
la moitié dans l'église du présent lieu et l'autre moitié en la
chapelle du pui Jomay (?) montagne du présent lieu, Item ledict
testateur a donné et légué la quantitté de vingt aulnes de drap
blanc du pais à tels pauvres qui seront choisis par ses hérétiers
universelles distribuables dans la novaine de son decceds ;
Item ledict testateur requiert Messieurs les frères du pénitans du
présant bourg de le voulloir assister le jour de son enterrement
en habit et pour ce leur a légué pour la réparation de leur
chapele sept livres, et en cas qu'ils ne volussent l'accompagner
ladite somme sera convertie en autres oeuvres pieuses soit à
l'église du présent lieu ou autrement ainsy qu'il en sera trouvé à
propos par ses hérétiers universels Item ledict testateur a faict et

4-11
725

créé pour ses hérétiers particuliers scavoir est Jeanne et Marie Orcel ses filles aux sommes qu'il leur avoit constitué par leur contractz de mariage et outre ce leur a encores donné et légué donne et lègue scavoir à ladite Jeanne Orcel vefve d'Anthoine Finat la somme de trante livres et à ladite Marie Orcel vefve de Raymond Bonardel Brunier celle de neuf livres payables dans l'année de son décceds ; Item ledict Orcel testateur veut et entends que l'acte de partage des immeubles meubles et bétail dudit testateur intervenu entre ses hérétiers universelles receu par moi notaire soit suivi entre eux suivant sa forme et teneur et que lesdits hérétiers universelles en cas de revindication de quelqu'un desdits immeubles partagés le soyent de toute éviction et manutation l'un en faveur de l'autre, préleguent par le présent audit Jean Orcel un desdits hérétiers à ceste considération la somme de soixante quinze livres qu'il veut et entend lui estre payés dans les susdits termes de l'année de son decceds par ledit Claude de son argent propre auparavant que de procéder à partage de la pièce pré outre qu'il cestoit réservé pour tester scittuée en Bonbourget de la contenance d'environ trois cartalles, et attendu qu'il consant que ladite pièce soit partagée par lesdits hérétiers universelles en y comprenant la part réservée pour la part d'Anthoinete Bruttinel sa femme il charge sesdits hérétiers universelles de lui fournir et payer annuellement outre la pantion à elle promise par ledit acte de partage annuellement pendant sa vie une charge de vin et un septier fromant payables comme son autre pantion et vin tous les susdits biens que ledit testateur céstoit réservé pour tester ledit Orcel père et testateur a de sa propre bouche nommé et créé par nom et surnom pour ses hérétiers universelles lesdits Jean et Claude Orcel, ses enfens masles par lesquels il veut que tous les susdits legz pieux et legs faitz à ses filles et pantion à ladite Bruttinel sa femme par ses hérétiers universelles esgalement payer à la réserve du prélegat fait audit Jean Orcel un desdits hérétiers lequel lui sera payé particulièrement par ledit Claude un desdits hérétiers universelles en son particulier, et de son argent propre et pour les autres debtes passives ils seront par eux payés si faict n'a esté suivant et conformément audit acte de

cō 27

ou 17

=

partage et qu'outre la prédicte partion faicte à ladite Bruttinel il charge encores lesdits hérétiers de lui fournir et payer encores annuellement deux charges de bois pour et chascun ° et ainsi, ledit Orcel testateur a déclaré estre son dernier testament et sa dernière volonté nuneupatifve qu'il veut estre suivie après sa mort comme dessus qu'à cette fin il veut et entend que sesdites filles moyenant les prédicts legs soyent tacites et forclozes de son héritage prohibant à ses fins toute carte de légitime tabellianique et fac(l)cedie et toutes autres de droict par lesquels on pourroit venir au contraire cassant et révoquant tous autres testamens coddicile et donation à cause de mort qu'il pourroit avoir fait sauf le présent et ledit acte de partage qu'il veut estre suivi selon leur forme et teneur ayant à ses fins requis et fait demander les tesmoins cy après nommés qu'il a bien et duement recognus et nommés par nom et surnoms en vouloir estre mémoratifs et porter tesmoignage après sa mort en tant que requis fait et publié dans la maison arrivée au lot et part dudit Claude Orcel audit Monnestier en présance de messires Jacques Orcel curé et Jean Orcel prestres, Jacques Bonnardel crean feu François , Audra Arnaud feu Pierre Jean Finat feu Jacques , François Daniel feu George et Jacques Charbonel Mousse fils à Anthoine tous marchands du présent lieu tesmoins requis et sousignés sauf ledict Bonnardel Cronne, Audra Arnaudet Charbonnel Mousse tesmoins ny non plus ledict Jean Orcel testateur qui ont dict et déclaré ne scavoir escrire de ce enquis et requis, ° ladicte constitution universselle n'ayant esté faicte et autres legs et legs pieux qu'en considération que ledict testateur a confirmé la teneur dudit acte de partage, et fait et dispose de ses biens par le présent comme dessus aprouvant lapostille

J. Orcel, prestre F. Finat Orcel prestre
 François Daniel présent et moy notaire requis recevant sousigné
 Rolland

514

DANS NOS ARCHIVES

JOSEPH ORSEL DE LAMECOURTSUITE.

Enfin retrouvé...le chateau des ORSEL DE LAMECOURT. Il se trouve sur le lieu dit de LAMECOURT près de la commune de DOUZY dans les Ardennes. La photo est celle du bâtiment principal. Sur la droite, derrière le bâtiment existe un grand plan d'eau. On retrouve également des vestiges des usines bâties par Joseph et Antoine.

L'ensemble devait être sans doute sensiblement différent à la période "orsellienne", car bien des guerres sont passées dans cette région.



Affaire considérée comme classée.....

6 15

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Christian Mazenc

LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES

Origine

Ce n'est pas une institution récente, elle est plus que centenaire. Elle fut instituée par un Édît de juin 1771.

Dans chaque baillage, il devait y avoir et il y eut un conservateur des hypothèques, chargé de recevoir les oppositions des créanciers.

Une loi, toujours en vigueur, du 21 ventôse de l'an VII (11 mars 1799) confia la conservation des hypothèques à la Régie de l'Enregistrement, administration fiscale.

Actuellement la Régie de l'enregistrement n'existe plus en tant que telle et s'est fondue, il y a environ 15 ans, au plan local, au sein de la Direction Générale des Impôts et par conséquence la conservation des Hypothèques est donc un des services du Ministère de l'Économie et des Finances.

Lorsqu'on pense finance, on est un peu trop porté à ne penser que contrôleur des impôts, celui auquel on souhaite avoir à faire le moins souvent possible. La Direction générale des Impôts (DGI) c'est également l'évaluation domaniale, le cadastre et la conservation des Hypothèques.

Organisation territoriale

Il y a 353 conservations en France (347 en métropole et 6 dans les 4 départements d'Outre-Mer).

À l'origine le ressort de chaque bureau était l'arrondissement d'un tribunal. En 1870, suite à une réforme administrative, les circonscriptions hypothécaires ont des limites propres, et indépendantes du découpage judiciaire.

À la tête de chaque conservation, se trouve le Conservateur qui est un fonctionnaire de l'État, recruté soit parmi les administrateurs civils de l'administration centrale des Finances, soit parmi les agents des services extérieurs de la Direction Générale des Impôts, ayant au moins le grade d'Inspecteurs Centraux. Emplois de fin de carrière, emplois de débouchés, selon le jargon administratif, les conservateurs ne sont pas nommés

avant 59 ou 60 ans. Assistés de nombreux collaborateurs, ils ont des tâches très précises.

Rôle du Conservateur

En un premier lieu, ils sont chargés de constituer, et de tenir à jour, le fichier immobilier, c'est-à-dire les registres et documents qui gardent trace des actes, conventions, transactions, inscriptions hypothécaires intéressant le patrimoine immobilier. Corrélativement, ils tiennent à la disposition du public, et lui délivrent toutes les informations qu'ils possèdent. C'est ce que l'on pourrait appeler le rôle civil des conservateurs, essentiel à la sécurité des transactions.

L'une des autres tâches est de percevoir la taxe de publicité foncière et autres impôts éventuellement exigibles à l'occasion des formalités de publicité foncière.

A ce titre, ils seront comptables de leur gestion comme tous les autres comptables des Impôts.

Leur principale responsabilité tient dans le fait qu'ils sont, vis-à-vis des tiers, personnellement et pécuniairement responsables des préjudices causés éventuellement à un usager et provenant d'une faute commise dans l'exercice de leur fonction ou de celle de leurs collaborateurs.

Afin d'assurer cette responsabilité qui les suit durant 10 ans après leur départ à la retraite, ils doivent constituer un cautionnement spécial en immeubles ou en titres boursiers.

Cette épée de Damoclès suspendue en permanence sur leur tête n'est pas purement symbolique...

Il n'est pas rare que ces derniers aient à répondre devant le Tribunal administratif pour fautes accidentelles ou autres.

Il n'est pas dans mon intention de vous dresser un « cours » sur cette honorable profession, mais plutôt à travers les documents qu'elle génère, vous indiquer les renseignements qui peuvent vous permettre d'éclairer d'un jour nouveau, le passé de vos ancêtres.

A quoi ça sert les hypothèques ?..

Ce service de l'État gère donc l'ensemble des formalités destinées à assurer la connaissance, par tous les intéressés, des droits relatifs à un immeuble, en un mot à assurer la sécurité des transactions immobilières.

La vente d'immeubles

En droit français, l'article 1583 du Code civil est ainsi conçu : « ... la vente est parfaite entre les parties, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur, à l'égard du vendeur, dès qu'on est convenu de la chose et du prix, quoique la chose n'ait pas encore été livrée, ni le prix payé »...

En contrepartie, l'acheteur a l'obligation de payer le prix ; mais l'acquéreur d'un immeuble a besoin de savoir notamment deux choses :

- si le vendeur est bien le propriétaire de l'immeuble qu'il vend ;
- si cet immeuble est hypothéqué ou non, et dans ce cas, à qui il doit payer le prix ou une partie de celui-ci.

L'institution de la publicité foncière permet de répondre à cette double préoccupation.

La créance hypothécaire

Le prêteur sur hypothèque a besoin de savoir, d'une part si l'emprunteur est bien le véritable propriétaire et d'autre part si l'immeuble est hypothéqué, à qui, et pour quel montant.

Les renseignements lui seront donc fournis encore par la conservation des hypothèques, d'après un mécanisme peut-être complexe, mais on ne peut plus prétendre que :

- publication d'actes ou de décisions judiciaires ;
- inscriptions de privilèges et d'hypothèques ;
- les mentions...

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES

Sont obligatoirement publiés tous les titres ou actes qui constatent ou portent mutation entre vifs ou constitution d'un droit réel immobilier : ventes, échanges, donations, etc.

Sont obligatoirement publiés les actes qui constatent des restrictions à la possibilité de disposer d'un droit réel immobilier.

Il en est de même pour :

- les attestations notariées qui doivent être établies pour constater la transmission par décès d'un droit réel immobilier.
 - Les actes qui ont pour objet ou pour effet de consolider, de modifier ou d'annuler un droit publié, qui ont ce que l'on appelle en droit, un effet déclaratif.
 - les actes qui ont pour conséquence de grever lourdement le droit réel
 - les procès-verbaux établis par les services du Cadastre pour constater des changements d'éléments d'identification ou de consistance matérielle des immeubles.
- La deuxième catégorie qui sert à constituer la documentation foncière comprend les inscriptions des privilèges et toutes les hypothèques, légales et judiciaires, voire conventionnelles...

On peut dire qu'aucune opération juridique importante relative à des immeubles et intéressant les tiers, n'échappe à la publicité obligatoire ; de ce fait la documentation détenue par cette administration est de la plus haute importance pour une recherche généalogique complète.

Utilisation de la documentation des hypothèques

- 1°) La délivrance des renseignements s'opère toujours par écrit.
- 2°) Il est perçu un droit de communication.
- 3°) Toute personne peut obtenir des renseignements sans avoir à justifier d'un intérêt quelconque ; cela peut paraître bizarre pour une administration où le secret fiscal est de rigueur !!!

Documents communiqués

Les copies intégrales des annotations figurant sur les fiches tenues par la Conservation (fiches d'immeubles ou fiches de propriétaires) ou des extraits de ces fiches limités à certains points, sont délivrés ainsi que des copies intégrales des documents publiés.

Où les demander ?

Il faut présenter sa demande sur un document fourni par l'administration de la conservation des hypothèques, en double exemplaire, dactylographié.

Ces formalités se justifient par l'importance des renseignements fournis. Un chiffre mal fait, un nom mal orthographié peuvent être lourds de conséquence et entraîner des problèmes sur la sûreté et l'exactitude des renseignements délivrés...

Intérêts pour le généalogiste

Vous pouvez ainsi reconstituer toute la vie d'un immeuble, d'une terre, connaître ainsi ses différents propriétaires.

Il est important de noter que le système perfectionniste que je vous ai décrit plus haut n'existe que depuis 1956.

Pour ce qui est antérieur, il vous appartiendra de prendre éventuellement rendez-vous avec Monsieur le Conservateur des Hypothèques pour tous les documents qui ont moins de 50 ans, sinon, il vous faudra dépouiller la série Q, aux Archives Départementales, sous-série des Hypothèques.

Christian Mazenc

REPertoire DES ACTES NOTARIES CONCERNANT LES ORSEL ET ALLIES 1

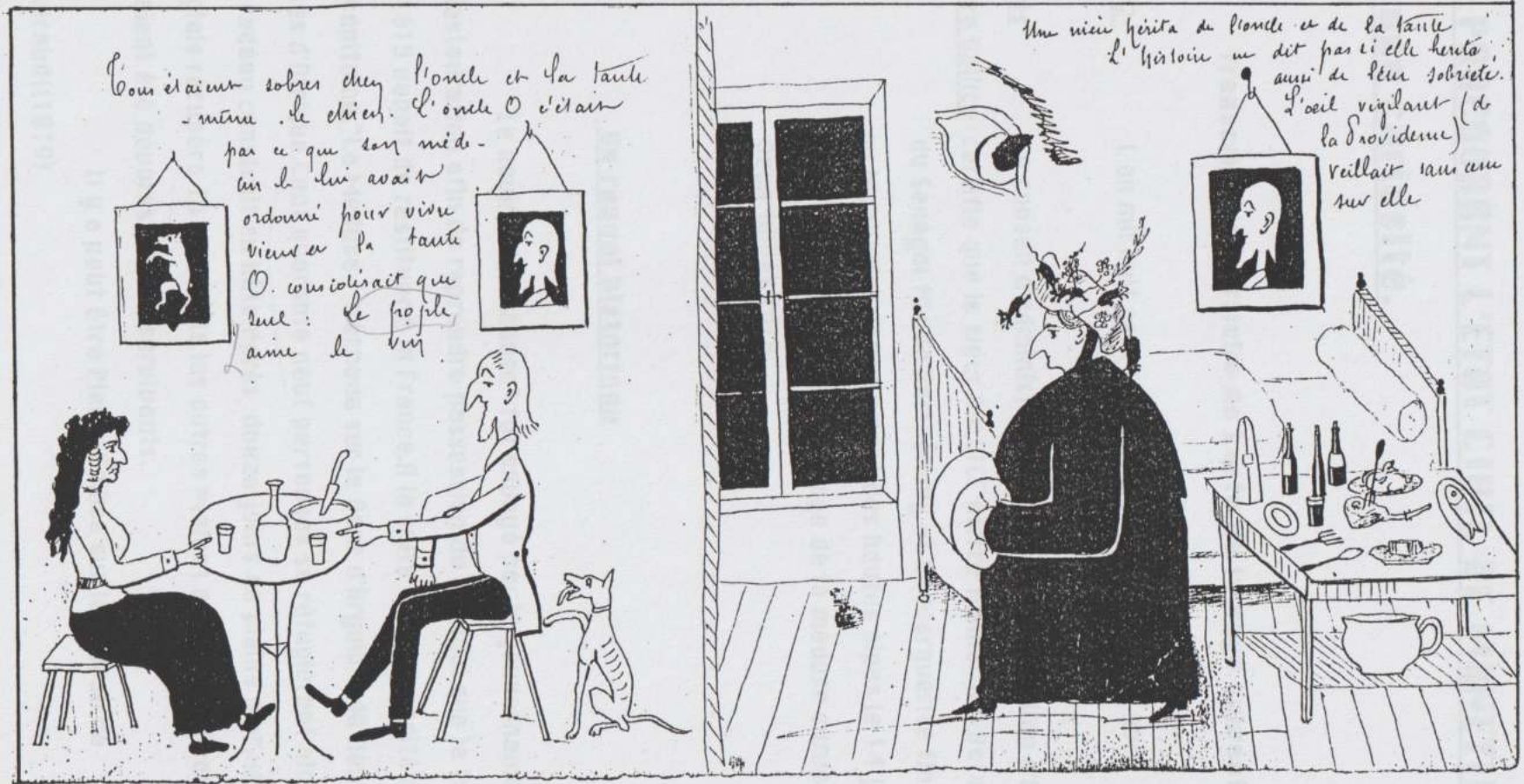
DATE	TYPE D'ACTE	PERSONNE CONCERNEE	Nb PAGE	COTE 2	NOTAIRE
18.06.1744	Tontine	Marie Marthe Eléonore GODDE	7	MC CV 1318	Notaires du Chatelais de Paris
16.01.1748	Constat de Rente	Louis François CHARLOT	4	MC XLIX 764	Maitre BELLANGER - Paris
13.04.1776	Contrat de Mariage	Antoine ORSEL/E.P. CHARLOT de C.	8	MC XLI 640	Maitre Fournier - Paris
13.06.1777	Vente de Marchandise	Joseph et Antoine ORSEL	4	MC CXIX 438	Maitre DULLON - Paris
12.06.1777	Dissolution ORSEL	ORSEL Frères	12	MC CXIX 438	Maitre DULLON - Paris
03.04.1779	Testament	Marie Marthe EP GODDE Vve GIBERT	4	MC LXVIII 580	Maitre ROUSSEAU - Paris
12.05.1785	Vente	Joseph ORSEL de LAMECOURT à Antoine ORSEL	4	MC LIV 1018	Maitre de la MOTTE - Paris
12.05.1785	Licitation de la terre de la Grande et Petite MECOURT	Joseph ORSEL	10	MC LIV 1018	Maitre de la MOTTE - Paris
12.05.1785	Partage de la Société ORSEL Frères	Joseph ORSEL DELAMECOURT Antoine ORSEL	34	MC LIV 1018	Maitre de la MOTTE - Paris

1 Ce répertoire n'est pas exhaustif, les photocopies intégrales ou partielles font partie de notre fond d'archives AOL.

2 Cote MC : référence interne AOL - Minutier Central des Notaires parisiens.
 CV : référence du Minutier correspondant au numéro de l'Etude notariale
 1318 : référence du Minutier correspondant au numéro du document ou de la liasse

DATE	TYPE D'ACTE	PERSONNE CONCERNEE	Nb PAGE	COTE 2	NOTAIRE
26.01.1786	Transports de baux judiciaires	André ORSEL	2	MC XVIII 854	Maitre GIRARD - Paris
31.05.1788	Quittance	Joseph ORSEL DUVAL	2	MC VI 857	Maitre MORIN - Paris
12.12.1789	Société	ORSEL - LAMBIN	4	MC X 784	Maitre GOBIN - Paris
25 Germinal 7 (14.4.1799)	Procuration	Jean Baptiste ORSEL à sa mère M. SAUNIER	3	MC X 834	Maitre GOBIN - Paris
22.10.1808	Bail	Vve ORSEL née CHARLOT de C.	4	MC V 937	Maitre VINGTAINE - Paris
24 Frimaire 12 (15.12.1804)	Inventaire après décès	Antoine ORSEL	76	MC LXX 736	Maitre HERBELIN - Paris
23.04.1812	Contrat de Mariage	Antoine ORSEL / A. HERBELIN	11	MC LXXXII 791	Maitre LAMY - Paris
10.11.1813	Reconnaissance	Marie Louise Marthe / J. ORSEL	4	MC LIV 1256	M° CHAPPELLIER/VINGTAINE - Paris
27.05.1815	Contrat de Mariage	M.L.M. ORSEL / J.J. LAMBIN	7	MC LIV 1262	M° OUTREBON/CHANDRU - Paris
03.02.1835	Acte de notoriété	Amable EMPAIRE	5	MC XLV 794	Maitre HUBERT - Paris
20.04.1863	Inventaire après décès	Jean Jacques ORSEL	18	MC LXX 1445	Maitre BERGE - Paris

18



Les ORSEL à travers les âges (Suite)

Anton?

8/19

EN PARCOURANT L'ETAT CIVIL DE MONETIER

... une curiosité.

Transcription partielle de l'acte de la page suivante.

N° 72 L'an mil huit cent vingt deux et le vingt cinq avril

.

Décès Le conseil d'administration du premier Bataillon d'Afrique
Pierre Gallice certifie que le sieur GALLICE pierre fusilier au Bataillon
 du Sénégal fils de Barthélémy et de Marguerite finat né
 au Monnetier département des hautes alpes le 14 janvier
 1793 a péri dans le naufrage de la méduse survenu le
 deux juillet 1816.

.

Un rappel historique

Le navire "La Méduse" fut envoyé par le gouvernement de la Restauration afin de reprendre possession du Sénégal que le traité de 1815 venait de restituer à la France. A la suite de l'incapacité notoire du capitaine, "La Méduse" s'échoua sur le Banc d'Arguin à 40 lieues des côtes d'Afrique. Cent quarante neuf personnes se réfugièrent alors sur un radeau construit en hâte. Après douze jours de pleine mer, un navire anglais récupéra 15 mourants, les autres étaient au fond de l'eau ou avaient été dévorés par les survivants.

Il y a peut être Pierre Gallice sur le radeau de Géricaud!(1819)

N^o 72
Dés
Pierre Gallie.

Le six mil huit cent vingt deux. Et le vingt cinq avril, -
N^o 123 Sincyal et indépendance, extrait de la machine Du
Babuillon. Sincyal, N^o de la machine 11.

Le conseil d'administration du premier Babuillon. D'après
certificat que le sieur Gallie Pierre Sincyal au Babuillon Du
Sincyal fils de Bartholomy et de Marguerite Sincal, né en
1800, département des hautes alpes, le 11 janvier 1823
à Paris dans le manufactory de la machine Sincyal le deux juillet
1823 mil huit cent vingt trois, conformément à la police de la machine,
Léon Sincyal le 10 mai 1823 le président commandant le
chef Le Babuillon de Sincyal, chevalier Sincyal, lieutenant
vi par le commissaire chargé du délit administratif Sincal,
vi et vérifié par le contrôleur de la colonie Sincyal.
vi par le commandant et administrateur pour le Roi, le
Compte; vi par le capitaine de la signature de Monsieur
le commissaire pour délégation Du ministre Sincyal
général du ministre de la marine et des colonies,
v. Sincyal

21

La Nouvelle République des 9 et 10 Décembre 1989

ASSOCIATION ORCEL-VINS
MONTEUX-LES-BAINS

Compte-rendu de la réunion du 14 octobre 1989.

Étaient présents: G. ORCEL, D. CASSET, G. ORCEL, J.P. LE MEILLER, M. SULEYMAN, C. LEGRAND.

Merci une fois et les membres du bureau ont accueilli

VINS. — La dernière née des bouteilles de Bordeaux peut être consommée sans modération : mesurant 74 mm pour une contenance de 10,1 cm³, elle va être commercialisée bientôt. Il existait des « mignonnettes » pour certains alcools, mais pas pour le vin. C'est de ce constat qu'est née « Orcel », la plus petite bouteille du monde.

LE VIN DE FRANCE

Sur 121 invitations Champagne, mais tout d

LE SUISSE

Prochain numéro: Les articles sont: déjà deux articles: L'invitant L'arbre de

LE DESTINÉ

Sur 1er octobre: 3000-45 FRS dans les rai... les cotisations pour 1990 seront à réclamer par courrier vers le 5 janvier (120 FRS /personne, 170 FRS /canton.)

DATE À RETENIR

Reunion du bureau: 17 mars 1990 chez les LEGRAND à Bercailles.
Assemblée générale: 1er décembre 1990 (lieu à définir)

[Signature]
G. ORCEL

10 23

ASSOCIATION ORSEL-LIENS
MONETIERS-LES-BAINS

Compte -rendu de la réunion du 14 octobre 1989.

Etaient présents:G.ORSEL DES SAGETS,G.ORSEL,J.P.LE MEILLEUR,
M.SULEYMAN,C.LEGRAND,J.GODDE,E.DERVILLE.

Merci une fois encore à Jean et Germaine GODDE qui ont accueilli
les membres du bureau.

BILAN DE L'ANNIVERSAIRE DES 10 ANS

Sur 121 invitations ,seulement 43 réponses et présents à
Champagne,mais tout de même 43!L'AOL continue.

LA GUISANE

Prochain numéro vers avril/mai 1990.
Vos articles sont donc à envoyer à Gilbert avant cette date.
Déjà deux articles sont prévus :
-L'inventaire après décès d'Antoine Orsel.
-L'arbre généalogique personnalisé.

ETAT DES FINANCES

Au 1er octobre :3000,45 FRS dans les caisses .
les cotisations pour 1990 seront à réclamer par courrier vers le 5
janvier (120 FRS /personne,170 FRS /couple.)

DATES A RETENIR

Réunion du bureau :17 mars 1990 chez les LEGRAND à Versailles.
Assemblée générale :1er décembre 1990 (lieu à définir)

Généalogiquement vôtre
E.DERVILLE

11 26



ASSOCIATION ORSEL LIENS



Monetier-les-Bains

Le Havre le 18 mars 1990

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de l'A.O.L.

Etaient présents : Gilbert ORSEL DES SAGETS,
 Jean-Pierre LE MEILLEUR,
 Claude ORSEL,
 Jean GODDE,
 Gérard ORSEL,
 Colette LEGRAND,
 Edouard DERVILLE,
 Excusée : Martine SULEYMAN.

Merci à Colette et François LEGRAND d'avoir mis à la disposition du bureau leur charmante maison de Versailles.

Il faut bien commencer par des chiffres.....

- Très net **recul des cotisations**. Trois actions sont prévues pour fidéliser nos adhérents "oublieux", en trouver de nouveaux (il faudrait viser entre 60 et 70) etboucler notre budget:

- 1) **Elargir la diffusion de la Guisane,**
- 2) **Solliciter les administrations pour obtenir des subventions,**
- 3) **Vendre la cassette video faite aux 10 ans.**

- La **Guisane n°6** est à paraître en **Avril 90**. Il faut la diffuser auprès de nos adhérents, des oublieux, ainsi qu'aux participants aux 10 ans et y joindre une feuille volante rappelant les cotisations.

- Communication de Gérard ORSEL sur son déplacement à **Niexeville** où il a retrouvé des ORCEL.

25

ASSOCIATION ORSEL-LENS

RELAN ANNUEL (Mars 90)

DEPENSES		RECETTES		
PTT	1739,35	23,51	Solde exercice 89	340,40
Papeterie-Guiliana	1462,10	25,89	Contributions 89 (M. Paris)	4410,00
Déplacements	214,04	6,46	Vente aux enchères 89	750,00
Impression 10 ans AGL	562,00	13,78	Solde 89	407,45
Monsieur				101,20
			Total	4841,45

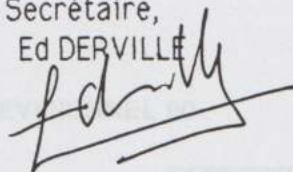
- L'Assemblée Générale, pour changer un peu, devra se faire sur Paris. Claude et Jean-Pierre cherchent du côté de N.D. de Lorette. La date est fixée au 1er Décembre 1990.

- Divers

- Concrétiser la fiche de présentation de Victor ORSEL .
- Tenter de photographier les portraits ORSEL au chateau de Brie.
- Réabonnement à l'A.G. des Hautes-Alpes.
- Tenter d'acquérir les microfilms des registres paroissiaux de Saint Nizier de Lyon.

Prochaine réunion le 15 septembre 90 chez Jean-Pierre LE MEILLEUR.

Le Secrétaire,
Ed DERVILLE



Destinataires:

MM Gilbert ORSEL DES SAGETS, Gérard ORSEL, Jean-Pierre LE MEILLEUR, Claude ORSEL, Jean GODDE, Edouard DERVILLE.
MMES Yves LESCAN du PLESSIS, François LEGRAND, Philippe ORSEL DES SAGETS, Claude SULEYMAN.

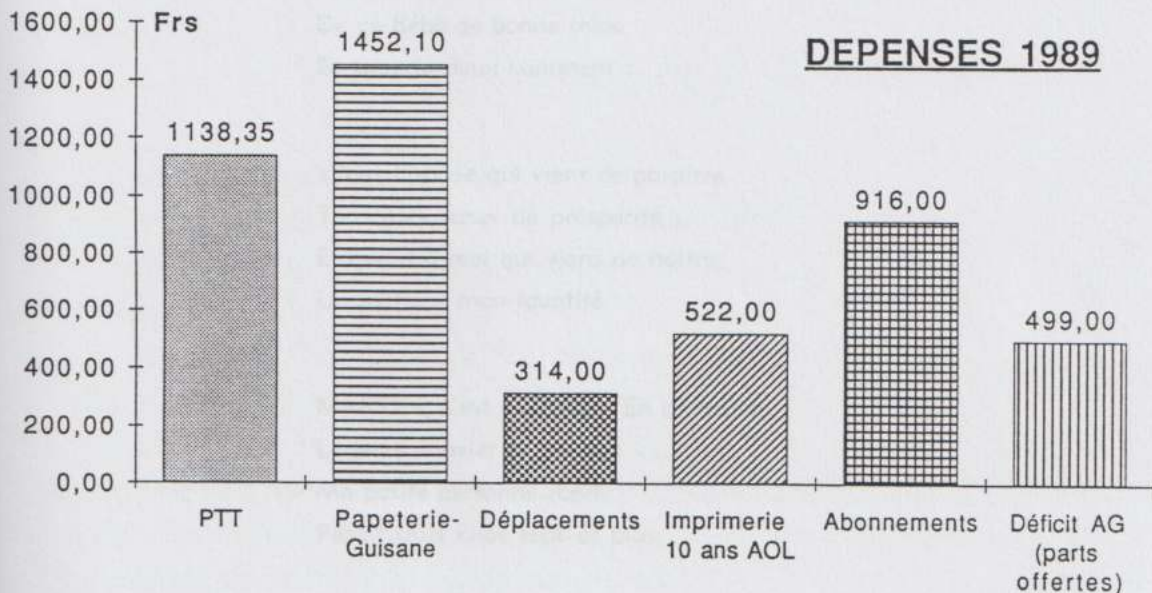
ASSOCIATION ORSEL-LIENS

BILAN ANNUEL (Mars. 89)

DEPENSES			RECETTES	
PTT	1138,35	23,51	Solde exercice 88	540,45
Papeterie-Guisane	1452,10	29,99	Cotisations 89 (41 parts)	4410,00
Déplacements	314,00	6,49	Vente aux enchères 16/9	750,00
Imprimerie 10 ans AOL	522,00	10,78	Solde bancaire	-407,45
Abonnements	916,00	18,92	Solde espèces	-451,55
Déficit AG (parts offertes)	499,00	10,31		
Total	4841,45	100,00	Total	4841,45

Fait et arrêté à Boulogne le 5/1/90

Le Trésorier: JPLM



BUDGET PREVISIONNEL 90

DEPENSES		RECETTES	
PTT	700,00	Solde exercice 89	859,00
Déplacements	700,00	Cotisations 90	4000,00
Bureau	1200,00	Subventions et dons	
Abonnements	900,00	Vente brochures et divers	500,00
Location salle AG	600,00		
Assurance	550,00		
Total	4650,00	Total	5359,00

Boulogne le 5/1/90

Le Trésorier: JPLM

L'hiver qui fait fuir les cigognes
 En ramène une cependant
 Qui des lieux où le soleil cogne
 Nous apporte un petit enfant

Pour Damien, pour Pierre et Christine
 C'est un cadeau de Nouvel An.
 De ce Bébé de bonne mine
 Ecoutez le doux boniment :

«Pour l'année qui vient de paraître
 Tous mes vœux de prospérité ;
 Et quant à moi qui viens de naître,
 Un mot sur mon identité :

MARTIN, c'est mon nom. En ce monde,
 Le onze Janvier je parus,
 Ma petite personne ronde
 Pesait trois kilos sept et plus.

J'ai beaucoup de projets en tête
 Qu'il est trop tôt pour vous conter ;
 Pour le présent, je dors, je tette,
 Tout à mon plaisir d'exister.»

Pierre et Christine CAHEN
 160, Grande Rue, 92310 SEVRES